

Réunion du 23 janvier 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux-mille vingt-trois, le vingt-trois janvier à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Gérard DUCOS, Nadia GRAMMONTIN, Robert HAGET, Emmanuel HANON, Michel LABOURDETTE, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LÉCHIT, Maryse PAYBOU, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS, Didier REY.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS : Michel DUPUY, Christian LOMBART, Michel OLIVÉ.

OBJET : VENTE AUX ENCHERES DE BIENS – AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE VENDRE AUX ENCHERES UN TRACTEUR AEBI TERRATRAC TT281

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la mise en vente aux enchères du matériel suivant dont la valeur finale dépasse le seuil de 4 600 € :

Nature du bien	Mise à prix	Résultat enchère
Tracteur AEBI TERRATRAC TT281	55 000 €	57 750 €

Eu égard aux développements précédents, le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- ☛ **d'autoriser** son Président à céder ce bien aux enchères en ligne,
- ☛ **d'autoriser** son Président à signer les documents afférents à cette vente.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président de la communauté de communes,

Patrice Laurent

Patrice LAURENT

